

1er août militaire

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **36 (1891)**

Heft 8

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-336959>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

pire au mieux, se rendre compte de quoi seraient capables nos bataillons d'élite sous une aussi bonne discipline. Il y aura beaucoup à faire, non pas, peut-être, au point de vue de l'entraînement qui se pratique en plaine et qui est bon, mais au point de vue de l'expérience à donner aux hommes. Il faut qu'ils apprennent à se mouvoir adroitement dans un passage difficile et aussi à connaître les petits moyens du montagnard qui entretiennent le corps en bon état pour la marche et le mettent à l'abri des accidents que peut produire l'air raréfié des montagnes. Les prouesses que viennent d'accomplir des recrues avec tout le ressort de leur âge, nos hommes d'élite ne les imiteront que par le raisonnement individuel et l'expérience acquise. Par ces moyens-là, ils arriveraient à faire mieux encore. Et comme on est en passe de réformer l'habillement et l'équipement de notre infanterie, il faut espérer que l'on tiendra compte des exigences de la marche en montagne, que l'homme deviendra plus libre de ses mouvements entre les bretelles de son sac, que la capote ne dépassera plus les épaules, risquant de se prendre à toutes les anfractuosités et enfin que la coiffure sera faite moins lourde. Reste encore la grave question des chaussures, et c'est la plus délicate comme la plus urgente. Faut-il espérer que l'on en arrivera à un soulier uniforme qui permettrait un contrôle exact, presque impossible avec la variété actuelle ? A l'heure qu'il est, soit que les ordonnances manquent de précision, soit que les cordonniers se livrent à quelques fantaisies, une partie de nos fantassins est encore mal chaussée pour la montagne. Il faudrait qu'à la campagne victorieuse contre les bottines à élastique succède la guerre aux talons trop hauts et trop pointus, sur lesquels le pied vacille. Peut-être les hommes arriveront-ils à comprendre d'eux-mêmes ce qui leur est le meilleur ; mais pour cela c'est encore l'expérience qui leur manque et les courses comme celle que je viens de raconter sont trop rares dans les annales de nos bataillons.



1^{er} août militaire.

Les journaux quotidiens ont, avec détails, conté les cérémonies commémoratives dont le territoire suisse a été sur tous ses points le théâtre à l'occasion du 6^{me} centenaire de la Confédération. Qu'il nous soit permis d'y revenir et de publier deux discours, plus spécialement militaires.

Le premier est le discours adressé par M. le colonel Coutau, instructeur en chef du 1^{er} arrondissement de division, au 3^e détachement de recrues caserné à Lausanne. Ce discours, ainsi que l'a déjà dit un journal, est un vrai modèle d'éloquence militaire.

Soldats et frères d'armes, la Suisse entière célèbre aujourd'hui le six centième anniversaire du 1^{er} août 1291. De Bâle au Tessin, du lac de Constance au lac Léman, le peuple suisse tout entier fête ce jour mémorable dans lequel fut scellé le pacte solennel d'alliance entre les hommes d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald.

Le plateau va s'illuminer. Ce soir, sur l'Alpe majestueuse, sur les sommets du Jura, brilleront les feux allumés par les fidèles enfants de notre belle patrie. Dans tous les pays du monde, ceux qui ont du sang suisse dans les veines penseront à nous. Ce sang qu'ils ont emporté sur la terre étrangère, viendra, dans ce jour, se purifier au contact de la brise du pays natal et remontera au cœur qui l'a donné....

Il y a six siècles aujourd'hui que ces héros, remplis de foi et d'espérance, promirent de défendre leurs droits, leur liberté, leurs familles et leurs biens, de travailler d'un commun accord pour le bien de la patrie et d'être solidaires, dans la prospérité comme dans l'adversité.

Le haut département militaire fédéral n'a pas voulu que les troupes actuellement en service fussent empêchées de prendre part à la joie de la nation. Sur toutes les places d'armes fédérales on célèbre, dans cet instant, la grande fête de la Confédération. Vieillards, femmes, enfants, élèvent leur âme vers le ciel; leurs pensées sont dirigées du côté des Waldstätten, du côté de cette Suisse primitive qui est la mère de l'Helvétie. Mais vous, soldats, qui êtes la nation armée pour sa défense, vous qui êtes l'espoir de la patrie et la garde de son drapeau, vous avez encore plus que les autres le droit de célébrer la mémoire de ceux qui vous ont montré le chemin de l'honneur, de ceux qui vous ont donné l'exemple du courage et du dévouement, de ceux qui vous ont fait voir comment l'on doit vivre pour sa patrie et mourir pour la défendre.

Après avoir exprimé des remerciements au département militaire fédéral de ce qu'il a suspendu les travaux de la troupe pour qu'elle pût s'associer à la fête, M. le colonel Coutau lit dans Jean de Muller la page célèbre du serment du Grütli, puis il reprend en ces termes :

Soldats des cantons de Vaud, du Valais et de Genève, et vous, confédérés d'autres cantons qui prenez part à cette école et que nous sommes heureux de voir dans nos rangs, nous ne sommes pas les descendants de ces hommes vaillants qui ont fait la Suisse; nous sommes les enfants cadets de la Confédération. Mais nous sommes

entrés dans cette Confédération avec notre histoire à nous, avec la gloire de nos ancêtres.

Levez la main et promettez solennellement d'aimer votre patrie, de vivre pour elle, de lui faire, s'il le faut, le sacrifice de vos biens et de votre sang.

Poussez avec moi trois hourras en l'honneur de la patrie !

Le moment est solennel. Cinq cents bras se lèvent et cinq cents bouches poussent à la fois un formidable hourra. Une patriotique émotion domine la troupe ; bien des yeux sont mouillés de larmes.

M. le colonel Coutau reprend la parole :

Jean de Muller nous a dit : « Chacun retourna dans sa cabane, se tut et soigna son bétail ». — Notre école de recrues se terminera bientôt. Hommes de science et hommes de lettres, retournez à vos études ; négociants et commerçants, retournez à vos affaires ; artisans, retournez à vos travaux ; vigneron et agriculteurs, retournez à vos ceps et à vos champs, et que Dieu éloigne de vous le gel, la grêle et les orages ; montagnards, retournez à vos chalets et soignez votre bétail !

Taisez-vous et ne faites point de bruit.

Aimez et soignez vos fusils et vos carabines, comme vos aïeux aimaient et soignaient leurs hallebardes ! Puis, si l'on entend un jour la voix puissante du taureau d'Uri et de la vache d'Unterwald, si l'on bat la générale sur les rives du Léman et dans la vallée du Rhône, arrivez promptement, avec des armes bien fourbies, et dites à la patrie : « Me voici, je suis prêt ! »

Après cette allocution, les chanteurs du bataillon et la fanfare exécutent l'*Invocation patriotique* et le *Cantique suisse*.

D'autre part, le toast suivant a été porté dans un des nombreux banquets patriotiques célébrés le 1^{er} août.

Chers concitoyens,

La fête que nous célébrons aujourd'hui est véritablement belle. En cet instant, dans toutes les communes suisses, tous les cœurs battent à l'unisson. Un seul sentiment domine : honorer les sacrifices que nos pères ont faits pour fonder la patrie commune, pour la soutenir, pour la défendre. Leurs sacrifices ont été grands. En maintes circonstances, ils ont vu maints jours mauvais. Mais la récompense fut grande aussi ; mieux qu'eux encore nous le savons. Ils ont été à la peine, et nous, leurs descendants, nous sommes à l'honneur.

Les mauvais jours peuvent revenir. La Suisse d'aujourd'hui est dans une situation critique. De ses quatre voisins, 3 sont coalisés contre le 4^e. Tous armés jusqu'aux dents, avec des effectifs énormes depuis le service obligatoire, en partie emprunté à notre système de

milices, c'est-à-dire amélioré par un quart de troupes permanentes, y compris les cadres d'officiers et sous-officiers. Ce ne sont plus les cohues antiques, mais des masses bien organisées, bien encadrées, bien outillées de puissant matériel et de nombreux chevaux, montant, pour nos 4 grands voisins seulement, à plus de 5 millions de combattants.

Dans la lutte gigantesque qu'amènerait l'abordage de telles masses — et Dieu veuille l'ajourner le plus possible et, mieux encore, le faire échouer en un désarmement général ! — il paraît bien difficile que la Suisse continue à jouir de la quiétude présente et à traverser cet orage, comme elle en a traversé d'autres, en passant entre les gouttes.

La triste situation de l'Alsace-Lorraine, un pays de haute civilisation tenu en état de siège depuis 20 ans, contre toutes les notions du droit public, du droit des gens, de la philosophie humanitaire si fort en honneur cependant dans toutes les universités allemandes, montre que les nécessités militaires priment tout, même les principes les plus fondamentaux des institutions politiques modernes.

Les mêmes prétendues nécessités militaires pourraient être invoquées contre la Suisse, vraie gêneuse d'opérations stratégiques dans l'Europe Centrale, soit par la triple alliance croyant sincèrement avoir besoin de notre sol pour y concentrer quelques-unes de ses armées combinées, soit par notre voisin de l'ouest pour prévenir et contrecarrer cette concentration hostile.

Dans ces éventualités, si la Suisse réussit à échapper aux préliminaires de concentrations offensives qui tendraient à la transformer en l'un des théâtres secondaires de la guerre, sinon en théâtre principal, elle devra s'estimer heureuse. Elle pourrait moins encore se flatter d'être à l'abri des éclaboussures accidentelles de la lutte régnant tout autour de nous. Dans des circonstances moins grandioses que celles qui se produiraient, elle a déjà vu des armées étrangères battues et refoulées sur son territoire : en 1848, sur la frontière d'Italie ; en 1849, sur celle du Rhin ; en 1871, sur celle du Jura. Mais la guerre future se ferait sur une bien plus grande échelle et dans des conditions tout autrement difficiles, vu les immenses effectifs aux prises et de tous les côtés à la fois.

Pour faire face à ces complications, qui sont dans l'ordre des possibilités, et maintenir à notre pays les bénéfices de la neutralité, d'une neutralité réelle, du temps de guerre comme du temps de paix, qui est la condition même de notre existence comme nation libre, il faut en remplir strictement tous les devoirs et savoir faire les sacrifices que ces devoirs exigent.

Pour cela, il n'y a qu'à s'inspirer des ancêtres dont nous célébrons aujourd'hui les actes de viril patriotisme. Il faut s'apprêter à pouvoir, au premier signal d'alarme, jeter dans la balance le poids de toute notre armée, non pas en détail, non pas en fractions triées sur

le volet, mais au maximum de ses masses. Alors, et vu la presque égalité des effectifs étrangers en présence, nous pourrions espérer de faire pencher la balance du côté de la foi des traités, du droit des gens, de la civilisation moderne, qui assurent l'existence aux petits pays, même gêneurs de nature, aussi bien qu'aux plus grands.

Mais pour cela, il faut les sacrifices que nos vaillants ancêtres suisses surent faire avant les mémorables batailles de Sempach, de Laupen, de Näfels, de Morat. En face des millions de combattants dont les grandes puissances européennes disposent aujourd'hui, la Suisse ne peut laisser personne en arrière. Tout le monde doit être sur le pont ! et tout le monde en bonne organisation, car avec les engins meurtriers de nos jours les hommes valeureux ne sont pas tout. Il faut encore l'organisation, la préparation, l'encadrement, l'instruction, la discipline, le matériel, toutes choses qui ne peuvent s'improviser et qui demandent des sacrifices constants, des sacrifices qu'on doit aujourd'hui redoubler sans relâche.

A cet égard encore la tâche est aisée. Nous sommes en bon chemin depuis quelques années. En faisant appel à notre excellente landwehr, à notre patriotique landsturm, nous pouvons doubler notre armée active, la tripler même, tout aussi bien qu'on vient de le faire en France et en Allemagne. Il ne faut pour cela qu'un peu plus d'artillerie, (une 40^e de batteries) un peu plus de dragons (une 30^e d'escadrons), des états-majors de corps combinés un peu plus à leur affaire, en partie au moins sinon au grand complet, quelques écoles et cours de répétition de plus à la landwehr et au landsturm, toutes choses qui ne sont qu'affaire d'argent, car les hommes sont là, tous prêts à leur part de sacrifices, tous prêts à redoubler de dévouement pour la patrie en danger.

Eh bien ! pensons à ces sacrifices ; pensons-y constamment, même dans ces jours de fête, où nous dansons peut-être sur un volcan ; mais n'en voulons pas moins danser, pas moins célébrer les gloires de nos aïeux, pas moins cimenter comme eux, devant Dieu, l'union des cœurs qui fait la force des bras. Disons-nous bien que si nous avons su trouver de l'argent pour nous réjouir aujourd'hui en leur honneur, non seulement à Schwytz ou à Berne, mais dans toutes les communes de la Suisse, nous en trouverons bien autant, et plus encore, pour les imiter, pour mettre notre armée à la hauteur des exigences nouvelles.

Donc, un triple vivat : à la Patrie armée ! à l'Union qui fera sa force ! aux sacrifices qui assureront l'honneur de son drapeau.

Rassemblement de troupes de 1891.

DIRECTION DES MANŒUVRES. — Ordre n° 1.

1. Les manœuvres de la VI^e contre la VII^e division auront lieu en-